

Relevé des décisions du 18 mars 2022

Elus présents : Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD - - François DAUPHIN - Didier LIENNART (visio) - Simon RODIER - Valérie Prunier - Guy GORBINET - Marc MENAGER –Stéphanie ALLEGRE-CARTIER -- Jean SAVINEL – Valérie PRUNIER.

Elu(s) absent(s) :

Techniciens : Snéjana GUCESKI – Olivier GALLO-SELVA.

.....

Relevé des décisions prises par le Bureau :

Accompagnement à la reprise du Moulin Richard de Bas :

- ⇒ Le Bureau décide
 - de se positionner en accompagnateur de porteur de projet et dire l'intérêt du site. Travail à faire sur les points importants pour le territoire : patrimoine vivant, attractivité touristique, attrait pédagogique, site économique, production locale, ouverture au public.
 - de donner mandat à Sylvain Ringenbach
 - pour refaire le point avec la CCI sur son rôle de pilote dans la démarche (rencontre services cocom / CCI Sandrine Miolane + David Claustre)
 - pour suivre les réunions / échanges concernant ce dossier de manière modérée / sans être pro actif.

- ⇒ Le Bureau maintient sa volonté de ne supporter aucune participation financière

Relevé des décisions prises par délégation :

- ⇒ Accompagnement à la restauration collective vers une alimentation saine et durable : Attribution de marché.

Ordre du jour du prochain Bureau :

- 14 h/15 h 30 : Commission « Finances » - Budgets 2022 ;
- 15 h 30 / 16 h 30 : Bureau communautaire - présentation des créations de postes.